

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **16^e jour du mois de novembre 2009**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Cette séance fut convoquée par avis écrit, donné et signifié en date du 12 novembre 2009. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2009-258

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2009-259

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2009

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2009, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2009-260

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 septembre 2009, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- Lettre de monsieur Tony Tomassi, ministre de la Famille, nous invitant à soumettre notre candidature pour l'édition 2009-2010 du Prix Égalité, conciliation travail-famille.
- Du Bureau de la sous-ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, madame Julie Gosselin, informations à l'effet que le ministère a lancé en date du 23 octobre dernier le service en ligne du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – volet Reddition de comptes.
- Lettre de Recyc-Québec nous informant du nouvel accès au tout nouveau portail municipal de la gestion des matières résiduelles en ligne.
- Lettre de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport informant la Ville d'Asbestos qu'elle accorde une aide financière pour le projet d'une estrade au terrain de balle Lucien Lou Richard.
- Lettre nous informant que le ministre Laurent Lessard, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement numéro 2009-155 concernant l'imposition de la taxe municipale pour le financement des centres d'urgence 9-1-1.
- De la Direction de l'évaluation foncière du MAMROT, proportion médiane et facteur comparatif pour le rôle d'évaluation foncière – exercice financier 2010.
- Attestation d'officialisation de la Commission de Toponymie du Québec du toponyme « Parc des 4-H » pour désigner le parc public situé dans le quartier Saint-Barnabé.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Monsieur Lionel Duchesneau, 104, rue Dusseault :

- Désire adresser ses félicitations aux membres du Conseil qui ont vu leur mandat renouvelé et au nouveau maire pour son élection;
- Demande pour une lumière de rue sur la rue Dusseault à l'intersection de la rue des Mésanges.

Monsieur Clément Croteau, 313, 4^e Avenue :

- Félicite les membres du Conseil pour leur élection et réélection;
- Déploie que plusieurs employés de la Ville ne soient pas résidents d'Asbestos dont le directeur général.

Monsieur Fidèle Marcoux :

- Félicite l'ancien maire Jean-Philippe Bachand;
- Sacs de plastique en bordure de la route 255;
- Usine de filtration, eau grise;
- Protection des arbres, il y a trop de coupes;
- Félicitations pour le Parc des 4H.

2009-261

CLUB OPTIMISTE D'ASBESTOS : CONTRIBUTION A LA SEMAINE DE L'APPRÉCIATION DE LA JEUNESSE

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos verse une contribution de 500 \$ au Club Optimiste d'Asbestos dans le cadre de la Semaine de l'appréciation de la jeunesse. Le Conseil municipal tient à informer cet organisme que cette contribution n'est pas récurrente annuelle. Une nouvelle demande doit être adressée au Conseil municipal qui se donne le droit d'octroyer ou non une aide financière.

Adoptée.

DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL DES 2 ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DES DÉPENSES DE LA VILLE D'ASBESTOS

Conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, un rapport doit être déposé au Conseil démontrant 2 états comparatifs des revenus et des dépenses de la Ville d'Asbestos, et ce, semestriellement. A cet effet, la trésorière Manon Carrier a préparé et a déposé ce rapport semestriel pour la période se terminant au 30 septembre 2009.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ASBESTOS

Citoyens et citoyennes,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le Maire doit faire un rapport sur la situation financière de sa municipalité, au cours d'une séance du Conseil. Ce rapport doit être déposé un mois avant le dépôt du budget de l'année à venir.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'ANNÉE 2008

Le Conseil municipal adoptait à sa séance du 11 mai 2009 les états financiers consolidés de l'année 2008 qui ont été vérifiés par la firme Roy Desrochers Lambert. L'état des activités financières de fonctionnement pour l'exercice du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008 se résume comme suit :

Revenus	:	8 678 243 \$
Dépenses de fonctionnement	:	(7 264 966 \$)
Financement à long terme	:	(502 772 \$)
Affectations nettes	:	<u>(526 151 \$)</u>
Surplus consolidé de l'exercice	:	384 354 \$

À noter que dans ce montant consolidé, le surplus qui appartient à la Ville d'Asbestos est de 263 664 \$. Le surplus accumulé de la Ville d'Asbestos au 31 décembre 2008 est de 591 217 \$.

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2009

Pour 2009, le programme des dépenses en immobilisations prévoyait des investissements de 2 784 000 \$.

À ce jour, certains achats et projets ont été effectués dont entre autres :

- Reconstruction des infrastructures sur les rues Lafrance, Théode et Bergeron;
- Réalisation des travaux de réfection de la 1re Avenue ;
- Aménagement des jeux d'eau au Parc du Centenaire et la réfection de la piscine au Parc Dollard;
- Réaménagement de l'accueil à l'Hôtel de ville;
- Mise en place d'un nouveau système de chloration à l'usine de filtration;
- Le prolongement du boulevard Industriel pour accueillir les installations de l'entreprise Viandes Laroche inc.
- Plusieurs travaux de pavage dans les rues d'Asbestos.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES: ÉTATS FINANCIERS 2009

L'année financière 2009 a été très active avec nos nombreux chantiers. Nous avons quand même continué à travailler encore cette année à revoir nos façons de faire afin de diminuer nos coûts tout en maintenant des services de qualité pour nos contribuables.

Au cours de l'année 2009, nous avons procédé à des travaux qui ont été financés en très grande partie par notre fonds dédié aux infrastructures que nous avons mis en place en 2006. Cette orientation porte maintenant ses fruits en limitant nos emprunts.

L'analyse des dépenses et des revenus de l'exercice financier actuel démontre des revenus projetés pour 2009 estimés à 8 942 720 \$ et des dépenses de 8 874 610 \$. Nous prévoyons donc un léger surplus de l'ordre de 68 110 \$.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2009

Le traitement alloué aux élus municipaux en 2009 est demeuré le même pour une cinquième année consécutive et s'établit comme suit :

	Maire	Conseiller
Rémunération fixe	19 083 \$	6 361 \$
Allocation des dépenses	9 541 \$	3 181 \$
	28 624 \$	9 542 \$

LISTE DES CONTRATS SELON L'Article 474.1 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES (Du 1er novembre 2008 au 31 octobre 2009)

Aréna Connie-Dion	:	contribution annuelle 2009	137 636 \$
BFL Québec inc.	:	assurances générales 2009/2010	65 756 \$
Charest International	:	camion porteur 10 roues, année 2010, de marque International	111 859 \$
Cimentier Laviolette inc.	:	travaux de continuité Bergeron et Demers	50 447 \$
Ciment projeté et piscines Orléans inc.	:	conception et réalisation des jeux d'eau au Parc du Centenaire	113 858 \$
Corporation du complexe Industriel d'Asbestos inc.	:	contribution financière 2009 et autres contributions	74 195 \$
Dépanneur du Carrefour	:	fourniture des carburants en 2009	75 542 \$
Dion, Réjean	:	achat terrains adjacents à l'Hôtel de ville	32 900 \$

École secondaire de l'Escale	:	frais relatifs aux loisirs (location de plateaux et surveillance)	26 492 \$
GFI Solutions d'affaires inc.	:	équipements, logiciels et entretien des systèmes informatiques. Service de mise à niveau du réseau Informatique.	93 971 \$
GSI Environnement	:	disposition des biosolides	26 983 \$
La Sablière de Warwick ltée	:	travaux d'infrastructures 2009 (rues Lafrance, Bergeron et Théode)	556 384 \$
La Société canadienne de sel	:	achat de sel en vrac	33 554 \$
Les consultants S.M. inc.	:	honoraires professionnels pour plans et devis et supervision des travaux d'infrastructures 2009	60 050 \$
Les Contrôles Provan associés	:	systèmes de désinfection par électro-chloration et hypochlorite	157 565 \$
Les Services de gestion SGT	:	honoraires professionnels plans et devis et supervision des travaux de réfection de la 1re Avenue; travaux de réfection de la piscine municipale et expansion du parc industriel	97 985 \$
Lussier électrique inc.	:	divers travaux électriques en 2009 Système de chloration, fosse mécanique et installation d'un local pour le centre de valorisation	32 900 \$
LVM – Technisol inc.	:	mandats pour contrôle qualitatif des travaux sur les rues Théode, Bergeron, Lafrance et 1re Avenue	26 490 \$
Ministère des Finances	:	services de la Sûreté du Québec	603 837 \$
MRC des Sources	:	quote-part 2009 et régie Trois-Lacs	304 509 \$
Office municipal d'habitation	:	contribution 2009	58 583 \$
RCI Environnement inc.	:	élimination des déchets	88 230 \$
Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux	:	quote-part et services supplément. collecte et transport matières résiduelles	408 035 \$
Ressorts Charland inc.	:	achat d'équipements pour camion 1 tonne, Ford F550	30 044 \$
Sel Warwick (Québec) inc.	:	achat de sel en vrac	28 208 \$
Sintra inc. – région Estrie	:	contrat travaux de pavage sur la 1re Avenue et rues Demers et Bergeron et fourniture de béton bitumineux	959 275 \$
SSQ, Groupe financier	:	assurances collectives	82 115 \$
Tessier Récréo-Parc	:	modules des jeux d'eau et réparation au parc St-Barnabé	35 498 \$
TGC inc.	:	prolongement du boulevard Industriel	429 012 \$
Transbestos inc.	:	contribution annuelle 2009	33 026 \$
Union des municipalités du Québec	:	2 quote-parts : franchise collective et cotisation annuelle	55 722 \$
Ville de Danville	:	compensation suite à l'annexion du territoire (Magnola)	60 668 \$

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2010

Le Conseil municipal travaille présentement les prévisions budgétaires pour l'année 2010 qui seront adoptées le lundi, 21 décembre prochain. Les défis financiers auxquels la Ville doit faire face demeurent une préoccupation constante pour les membres du Conseil afin d'offrir à leurs citoyens des services qui répondent aux attentes et ça, au meilleur coût possible et en contenant la dette municipale.

L'année 2010 est la deuxième année du rôle triennal d'évaluation. La valeur imposable prévue pour l'année qui vient est sensiblement la même que pour 2009. Cependant, la démolition prévue des installations de Métallurgie Magnola inc. et l'incertitude dans la poursuite des opérations de Mine Jeffrey représentent deux dossiers qui pourraient affecter de façon significative la valeur imposable durant l'année 2010.

Une modification du mode de taxation a pris force en 2009. La taxation se fait maintenant à partir de taux variés en fonction du type d'usage de l'immeuble (résidentiel, commercial, industriel, etc.). Nous ne prévoyons pas faire de modifications majeures à ce niveau pour l'année 2010.

De grands efforts de développement de notre territoire ont été déployés mais davantage doit être fait. Le développement économique représente une des grandes exigences de notre temps pour notre ville. C'est pourquoi l'administration municipale mettra en place des outils qui vont favoriser le développement de notre territoire.

Le développement durable est une préoccupation du Conseil municipal. Les efforts des dernières années par la Ville d'Asbestos en cette matière ont d'ailleurs été soulignés par le Conseil régional de l'Environnement lors du dernier gala en environnement à Sherbrooke. Nous souhaitons maintenir les mesures incitatives pour diminuer l'enfouissement et augmenter notre performance à l'égard de la récupération et la réutilisation.

Le Conseil municipal d'Asbestos a mis en place un fonds dédié au renouvellement des infrastructures pour réaliser la réfection de nos rues et trottoirs. Un plan d'infrastructures afin d'établir une planification de nos interventions à long terme a également été adopté en 2007. Le Conseil municipal entend maintenir le cap et garder comme priorité de procéder au renouvellement des infrastructures. Ainsi, conformément à notre planification à long terme, nous prévoyons, durant l'année 2010, procéder à la réfection de la rue Deshaies et une partie de la rue du Roi. Des demandes de subventions pour ces travaux ont d'ailleurs été déposées auprès du Gouvernement du Québec. Nous allons également terminer le projet de réfection de la piscine du Parc Dollard.

Nous demeurons convaincus qu'avec le support des citoyens et citoyennes de la ville d'Asbestos, nous pourrons faire une différence significative dans la gestion de notre organisation et de notre collectivité. Nous savons tous que la tâche est importante, que ce ne sera pas nécessairement facile. Bien des choses restent à faire dans notre ville et plusieurs doivent être pensées.

En terminant, nous pouvons vous assurer que le nouveau Conseil municipal demeurera à l'écoute des préoccupations de la population, travaillera à une saine gestion et investira sagement pour l'avenir afin de faire prospérer notre milieu.


Hugues Grimard, maire
Ville d'Asbestos

2009-262**ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2009**

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de septembre 2009, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés pour un montant de 1 587 736,04 \$, le tout tel que ci-après décrit :

- Administration municipale	1564 834,28 \$
- Dépenses en immobilisations	22 901,76 \$
TOTAL DU MOIS DE SEPTEMBRE 2009:	1 587 736,04 \$

Adoptée.

2009-263**ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'OCTOBRE 2009**

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois d'octobre 2009, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que ces déboursés soient approuvés pour un montant de 888 460,54 \$, le tout tel que ci-après décrit :

- Administration municipale	888 460,54 \$
- Dépenses en immobilisations	-
TOTAL DU MOIS D'OCTOBRE 2009:	888 460,54 \$

Adoptée.

2009-264**ABONNEMENT 2010 : MARTEL, BRASSARD, DOYON SENC.**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adhérer à l'abonnement annuel de base couvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 pour les services du cabinet Martel, Brassard, Doyon, senc. à titre d'avocats de la municipalité selon les termes de la lettre du 26 août 2009.

Adoptée.

RÉSULTAT DE LA SOUMISSION : FINANCEMENT D'UN EMPRUNT PAR BILLETS

Le greffier-suppléant dépose le résultat des soumissions reçues et analysées par le Service de financement municipal du ministère des Finances pour l'émission de billets, propositions déposées en date du 16 novembre 2009 :

Banque Royale du Canada :

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,47000 %

Financière Banque Nationale inc.:

Prix : 98,79200

Coût réel : 3,60401 %

Caisse populaire Desjardins des Métaux blancs :

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,63000 %

Le ministère des Finances recommande donc l'adjudication de cette offre de financement à la Banque Royale du Canada.

2009-265

ADJUDICATION D'UNE OFFRE DE FINANCEMENT PAR BILLETS

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt d'un montant de 1 707 100 \$ par billet en vertu des règlements numéros 2003-62, 2008-139 et 2009-153, au prix de 100,00000 et échéant en série cinq (5) ans comme suit:

MONTANTS	TAUX	ÉCHÉANCES
111 200 \$	3,47000 %	24 novembre 2010
115 500 \$	3,47000 %	24 novembre 2011
119 600 \$	3,47000 %	24 novembre 2012
124 200 \$	3,47000 %	24 novembre 2013
1 236 600 \$	3,47000 %	24 novembre 2014

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Adoptée.

2009-266

MODALITÉS DE L'ÉMISSION DE BILLETS POUR LE FINANCEMENT D'UN EMPRUNT

CONSIDÉRANT que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville d'Asbestos souhaite emprunter par billet un montant total de 1 707 100 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
2003-62	765 000 \$
2008-139	305 000 \$
2009-153	637 100 \$

CONSIDÉRANT qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu :

- › QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- › QU'un emprunt par billet au montant de 1 707 100 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2003-62, 2008-139 et 2009-153 soit réalisé;
- › QUE les billets soient signés par le maire et la trésorière de la Ville d'Asbestos;
- › QUE les billets soient datés du 24 novembre 2009;

- › QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;
- › QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit:

2010	111 200 \$
2011	115 500 \$
2012	119 600 \$
2013	124 200 \$
2014	128 700 \$
2014	1 107 900 \$ (à renouveler)

- › QUE pour réaliser cet emprunt, la Ville émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 24 novembre 2009), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 2003-62, 2008-139 et 2009-153, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

Adoptée.

2009-267

AUTORISATION POUR SIGNATURE DES CHÈQUES ET EFFETS BANCAIRES DE LA VILLE D'ASBESTOS

CONSIDÉRANT l'élection de monsieur Hugues Grimard au poste de maire de la Ville d'Asbestos en novembre 2009;

CONSIDÉRANT les prérequis exigés par notre institution financière en matière de signature d'effets bancaires et de chèques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de refaire l'autorisation requise par résolution du Conseil;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'autoriser monsieur Hugues Grimard et madame Manon Carrier à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, les chèques et les effets bancaires de la Ville d'Asbestos, et ce, par voie de signature autographiée et ensuite paraphée par l'une ou l'autre des personnes autorisées, soit monsieur Hugues Grimard, maire ou madame Manon Carrier, trésorière.

Adoptée

2009-268

AUTORISATION POUR SIGNATURE DES CHÈQUES ET EFFETS BANCAIRES LORS D'ABSENCE DES PERSONNES AUTORISÉES

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que monsieur Georges-André Gagné, directeur général, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, les chèques et les effets bancaires de la municipalité, et ce, en l'absence du maire et de la trésorière. Les initiales paraphées de monsieur Gagné devront apparaître à côté des signatures autographiées.

Adoptée

2009-269

TRANSBESTOS INC. : NOMINATION DE REPRÉSENTANTS POUR LE COMITÉ D'ADMISSION

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu de nommer madame Carole Beurivage à titre d'officier déléguée à l'admission ainsi que madame Nicole Forgues à titre de déléguée substitut au comité d'admission de Transbestos inc.

Adoptée.

2009-270

VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN SUR LA RUE LAURIER

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos vende à monsieur Alain Marquis du 644, rue Laurier, une partie de terrain contiguë à sa propriété sur la rue Laurier, connue sous la désignation de lot numéro 5b ptie du rang 3 du cadastre officiel Canton de Shipton, d'une superficie totale de 971,7 mètres carrés, au coût de 1,61 \$ le mètre carré pour un montant total de 1 564,44 \$. Que le maire et le greffier-suppléant soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents nécessaires à cette vente. Que l'ensemble des frais liés à cette transaction soit assumé par l'acquéreur.

Nonobstant ce qui précède, la Ville d'Asbestos ne s'engage pas à procéder à la transaction s'il est constaté, lors de l'étude et la préparation des documents de transaction, que la Ville n'est pas propriétaire du terrain visé ou pour toutes autres raisons. Qu'advenant que la transaction ne se réalise pas, aucun dédommagement ou remboursement de frais ne sera offert au futur acquéreur.

Adoptée.

2009-271

APPUI AU PROJET SOUTERRAIN DE MINE JEFFREY

CONSIDÉRANT que monsieur Bernard Coulombe et la Coopérative des travailleurs de Mine Jeffrey travaillent avec succès depuis de nombreuses années à garder en opération la mine Jeffrey d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que le maintien en opération de Mine Jeffrey passe par une nouvelle exploitation d'une mine souterraine et des investissements complémentaires pour finaliser l'aménagement de la mine souterraine et la mise en production (2010-2022);

CONSIDÉRANT les investissements substantiels de l'ordre de 120M \$ que Mine Jeffrey a pu faire dans le projet de mine souterraine mais qu'il manque encore du financement pour terminer le projet;

CONSIDÉRANT que la compagnie minière a de la difficulté à obtenir du financement malgré un plan financier 2010-2030 démontrant la rentabilité du projet;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos doit son existence à l'exploitation de l'amiante chrysotile;

CONSIDÉRANT que le marché de l'amiante chrysotile dans le monde est solide et que Mine Jeffrey a pu conserver sa base de clientèle au fil des ans malgré ses difficultés financières (LACC, C-36) en octobre 2002;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a un besoin vital que le projet de mine souterraine soit réalisé incessamment; la mine Jeffrey étant le moteur économique de la ville et de la région;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un projet majeur pour Asbestos mais également pour le Québec puisqu'il représente à lui seul la survie de l'industrie de l'amiante au Québec;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un projet de création de 450 emplois directs permanents pour Asbestos et sa région où le chômage est élevé;

CONSIDÉRANT que malgré les différentes crises de l'amiante, la Mine Jeffrey a toujours réussi à se maintenir en vie depuis 130 ans et à permettre à de nombreux travailleurs de garder un emploi jusqu'à leur retraite normale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé et résolu à l'unanimité ce qui suit :

- **QUE** les membres du Conseil de la Ville d'Asbestos appuient fortement le projet de compléter la mine souterraine de Mine Jeffrey, souhaitant sa réalisation au plus tôt.
- **QUE** le Conseil municipal d'Asbestos fasse appel à tous les partenaires socio-économiques et financiers concernés dans la MRC des Sources et au Gouvernement du Québec afin d'accorder une attention particulière en supportant financièrement ce projet vital pour la Ville d'Asbestos et la région de la MRC des Sources en Estrie.
- **QUE** le Conseil municipal invite la population à se mobiliser derrière le projet de mine souterraine de Mine Jeffrey.
- **QUE** cette résolution soit transmise aux MRC et municipalités de l'Estrie et du Centre du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

2009-272

DÉLÉGATION DE REPRÉSENTANTS AU BRUNCH DU MOUVEMENT PROCHRYSOTILE

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de déléguer l'ensemble des membres du Conseil au brunch du Mouvement ProChrysotile qui aura lieu à Thetford-Mines le 29 novembre prochain. Que toutes les dépenses liées à cette délégation soient à la charge de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2009-273

NOMINATION DE MADAME GUYLAINE LAMPRON À TITRE DE GREFFIÈRE SUPPLÉANTE POUR LA COUR MUNICIPALE D'ASBESTOS

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu de nommer madame Guylaine Lampron greffière-suppléante à la Cour municipale d'Asbestos, et ce, en cas de nécessité lors d'absence de la greffière actuelle.

Adoptée.

2009-274**OCTROI POUR TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DANS LE SECTEUR TROIS-LACS DURANT L'HIVER 2009-2010**

Des prix ayant été demandés pour des travaux de déneigement dans le secteur Trois-Lacs, les entreprises suivantes ont déposé leur offre :

- › Gestion 2000 enr. : 6 321,00 \$ (taxes incluses)
- › Construction et rénovation Sébastien Lemay : 6 208,13 \$ (taxes incluses)
- › Entretien extérieur Gabriel Gauthier : 5 418,00 \$ (taxes incluses)

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'octroyer le contrat de déneigement pour l'hiver 2009-2010 à Entretien extérieur Gabriel Gauthier au prix soumissionné.

Adoptée.

2009-275**ADJUDICATION DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX : PROLONGEMENT DU BOULEVARD INDUSTRIEL**

CONSIDÉRANT les travaux en cours en vue du prolongement du boulevard Industriel à Asbestos;

CONSIDÉRANT que nous devons procéder à des analyses de laboratoire dans le cadre de la surveillance de chantier pour le contrôle de la qualité des matériaux;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées et que trois firmes ont fournies des prix comme suit :

- LVM – Technisol : 9 286,79 \$
- Labo S.M. inc. : 9 749,01 \$
- Les Laboratoires Shermont inc.: 7 723,47 \$

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de mandater la firme Les Laboratoires Shermont inc. afin qu'elle procède aux analyses requises selon la soumission déposée en date du 30 octobre 2009 au montant de 7 723,47 \$, taxes incluses.

Adoptée.

2009-276**FERMETURE PARTIELLE DE LA RUE NOEL (DU BOULEVARD OLIVIER JUSQU'À LA CENTRALE DE LOISIRS)**

CONSIDÉRANT la demande du Comité des amis des Scouts à l'effet de fermer à la circulation automobile une partie de la rue Noël, partie du boulevard Olivier jusqu'à la Centrale des loisirs;

CONSIDÉRANT que cette partie de rue Noël est fréquemment utilisée par les jeunes Scouts qui ont leur local dans la Centrale de loisirs;

CONSIDÉRANT que cette partie de rue est fermée au cours de l'été puisque la piscine municipale est ouverte au public et que le Parc Dollard est à proximité et qu'il est fréquenté par des jeunes de l'OTJ;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'accepter que cette partie de la rue Noël, du boulevard Olivier à la Centrale de loisirs, soit fermée d'une façon permanente, et ce, pour la sécurité des enfants.

Adoptée.

2009-277

DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME PRÉCO

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos fasse une demande de subvention au programme de renouvellement des conduites (PRÉCO), et ce, afin de réaliser la réfection de la rue Deshaies et une partie de la rue du Roi, entre le boulevard Saint-Luc et la rue Deshaies.

Que la firme Teknika-HBA de Sherbrooke soit mandatée pour remplir la demande et qu'elle soit autorisée à parler au nom de la Ville d'Asbestos.

Que le directeur général soit autorisé à signer l'ensemble des documents liés à cette demande.

Adoptée.

2009-278

ENGAGEMENT DU PERSONNEL AFFECTÉ À L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu de procéder à l'engagement des préposés à l'entretien et à la surveillance de la patinoire et de l'anneau de glace au Parc des Générations pour la saison 2009-2010. Ces employés sont messieurs Charles-Antoine Leblanc, Jean-Sébastien Leblanc et Sylvain Guillemette. Ils débiteront leur emploi lorsque la température le permettra et seront rémunérés au taux horaire de 11 \$.

Adoptée.

ABSENCE

A 20 h 20, la conseillère Nathalie Durocher quitte son siège.

2009-279

EXEMPTION DE TARIFS POUR LA RESSOURCE-MEUBLE AU CENTRE DE RÉCUPÉRATION ET DE VALORISATION

CONSIDÉRANT que La Ressource-Meuble est un organisme sans but lucratif;

CONSIDÉRANT que cet organisme reçoit de la population des meubles et articles usagés qui sont vendus à des coûts minimes;

CONSIDÉRANT que depuis la fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire, plusieurs citoyens viennent porter à la Ressource-meuble des meubles qui ne peuvent être vendus et des articles désuets;

CONSIDÉRANT que le travail de La Ressource-meuble contribue à détourner de l'enfouissement plusieurs matières résiduelles;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que l'organisme La Ressource-Meuble soit exempté de défrayer les tarifs exigibles au Centre de récupération et de valorisation d'Asbestos.

Adoptée.

PRÉSENCE

Madame Nathalie Durocher reprend son siège de conseillère à 20 h 25.

2009-280

CAUTION POUR BAIL DE LOCATION : LOCAL POUR LA FOURRIÈRE MUNICIPALE

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos se porte caution du bail de location intervenu entre madame Lynda Arguin, responsable de la fourrière, et Construction MPV inc. pour un local situé au 433, boulevard Industriel à Asbestos, où est située la fourrière municipale d'Asbestos.

Que le directeur général soit autorisé à signer l'ensemble des documents liés à ce cautionnement.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Madame Lynda Provencher d'Asbestos :

- Appui de la Ville à la mine souterraine.

2009-281

NOMINATION MAIRESSE SUPPLÉANTE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que madame Nathalie Durocher soit nommée mairesse-suppléante pour un terme de quatre (4) mois, et ce, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Serge Boislard, conseiller :

- Bilan du projet de relampage.

Monsieur Alain Roy, conseiller :

- Suivi du dépôt du rapport du BAPE relativement à la restauration du Lac Trois-Lacs.

Madame Nathalie Durocher, conseillère :

- Mercredi, 2 décembre à 18 h au Fou du Roi : adhésion de la Ville d'Asbestos au Réseau villes et villages en santé

- Venue de la Flamme olympique.

Madame Nicole Forgues, conseillère :

- Politique d'accueil avec le Comité.

Monsieur Jean Roy, conseiller :

- Invitation au brunch santé du 22 novembre 2009 pour la Fondation du Centre de santé des Sources.

Monsieur Pierre Benoit, conseiller :

- Flamme olympique à Asbestos
- Patinoire Beausite

2009-282

LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Nicole Forgues propose la levée de la présente séance à 20 h 30.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

GAG/LG